

Le 8 septembre 2025

COMMUNIQUÉ

« Crèches, razzia sur les bébés » : Sortir du déni, ne pas se résigner à la marchandisation des solidarités

Le documentaire diffusé sur ARTE mardi 9 septembre démontre une nouvelle fois que la recherche maximale de profits est incompatible avec l'accueil des jeunes enfants. **Les pratiques inacceptables et les maltraitements relatés s'ajoutent aux constats établis dans de précédentes enquêtes** journalistiques, mais aussi par l'IGAS, l'IGF ou encore la DGCCRF.

Le secteur dans son ensemble connaît de grandes difficultés et nécessite des mesures de soutien, mais toutes les enquêtes précitées ont documenté des rouages propres aux grands acteurs lucratifs : **non-respect récurrent de la réglementation**, pratiques inconcevables déployées au motif qu'elles ne sont pas formellement interdites, **mobilisation des aides publiques à des fins d'enrichissement personnel** ou d'expansion de l'activité alors que les crèches existantes sont en souffrance, **montages immobiliers masquant la réalité de l'ampleur des bénéfices...**

L'Uniooss soutient les changements récemment engagés en matière de contrôle des lieux d'accueil et des sièges des groupes gestionnaires, mais leurs effets seront limités tant que perdureront, dans le secteur, des acteurs profitant de la moindre faille pour intégrer dans une stratégie de rendement maximal des atteintes à la santé et à la confiance des enfants, des professionnels et des parents.

Le documentaire s'attarde sur le système britannique, fortement privatisé, se caractérisant par des coûts exorbitants pour les familles et des stratégies de rachat de crèches par de grands groupes mettant à mal la continuité des accueils et conduisant à la disparition d'acteurs locaux de la petite enfance intervenant pourtant au plus près des besoins des familles. Il démontre aussi, avec l'exemple de Munich, les pressions qui peuvent s'exercer sur les décideurs publics. Alors que le nombre de crèches privées lucratives a fortement augmenté ces dernières années (+30 % entre 2020 et 2023 selon la DREES), **la France ne doit pas suivre le même chemin.**

L'intitulé du reportage évoque « la face cachée » d'un secteur. Il nous semble au contraire que **les effets et les risques de la marchandisation de la petite enfance sur les conditions d'accueil des enfants, les conditions de travail des professionnels et l'accessibilité de l'offre sont connus.** Cette dynamique inquiétante dépasse l'accueil du jeune enfant. Tous les secteurs des solidarités sont concernés, comme c'est le cas aussi pour le grand âge et la santé, ou pourraient l'être demain comme la protection de l'enfance, le handicap ou la lutte contre les exclusions.

Le temps du constat est passé et ne doit pas laisser place à celui du déni ou de la résignation.

L'Uniopss appelle les pouvoirs publics à ne pas sacrifier les politiques de solidarités et le soutien aux acteurs non lucratifs qui les assurent dans les objectifs de maîtrise budgétaire. Faciliter le développement du secteur marchand par des dotations ne permettra ni de répondre à l'ensemble des besoins d'accueil et d'accompagnement, ni de diminuer les dépenses publiques. L'Uniopss appelle aussi à une limitation des profits pouvant être réalisés dans les champs des solidarités : **l'argent public ne peut continuer de servir de marche pied à la fortune de quelques-uns.**

Plus spécifiquement sur la petite enfance, l'Uniopss appelle également :

- ▶ Le Sénat à se saisir de la proposition de loi prenant des mesures d'urgence pour protéger nos enfants accueillis en crèches privées à but lucratif, adoptée à l'Assemblée nationale en début d'année.
- ▶ Les collectivités territoriales à soutenir autant que possible les initiatives associatives, et à cesser de recourir aux mécanismes de mise en concurrence favorisant trop souvent la moins-disance.
- ▶ Les candidates et candidats aux prochaines élections municipales de mars 2026 à prendre des engagements clairs concernant le Service public de la petite enfance qu'ils auront à mettre en œuvre dans le prochain mandat municipal, et concernant le choix des structures qui doivent en être les acteurs.

Contact presse

Valérie Mercadal

01 53 36 35 06

vmercadal@uniopss.asso.fr



Qui sommes-nous ?

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités. Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.